LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"
NOUVEAUTÉS
Jouets
Livres
www.librairiebarnes.com
Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S. N. P. I.
Les Mangliers - Saint-Jean
97133 St Barthélemy
Tél : 05.90.27.80.88
Fax : 05.90.27.80.85
cl.mora97133@gmail.com

PEINTURES GAUTHIER
JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 8 OCT
Saint-Jean Carénage
0590 29 99 35

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE
VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS
L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

Caraïbe Médical Services
Personnes âgées
Personnes handicapées
NOUVEAU
Conseil, équipement et suivi de matériel médical
Forme et Bien-être
Professionnels de santé
rue Jeanne d'Arc - Immeuble Finca (en face du restaurant Coté Port) - Gustavia
Tel. : 0590 51.12.23 ou 0690 75 41 45
email : cmssbh@gmail.com - Fax : 0590 29 66 51

SIBARTH
VILLA RENTALS
Gustavia
0 590 298 890
0 800 919 158
villas@sibarth.com
www.sibarth.com

POUR NOUS LES GOSSES
Optic 2000
du lundi au vendredi
de 9h-13h & 15h-19h
samedi de 9h-13h
Espace du Centenaire
Gustavia - 05 90 52 20 91
Paprika

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
N°943 - Mercredi 5 octobre 2011
Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

Cancer du sein

A L'HEURE D'OCTOBRE ROSE

En progression, le Dépistage Organisé du Cancer du Sein (DOCS) reste toutefois très en dessous de ce qu'il devrait être. Le point avec le Dr Bachelier Billot, médecin coordonnateur de l'Agwadec à l'occasion du lancement de l'édition 2011 d'Octobre Rose, campagne de sensibilisation mondiale au cancer du sein. Lire page 2.

Quai de la Collectivité

Les travaux peuvent continuer

Une ordonnance du tribunal administratif de Saint Barthélemy est venue lever la suspension des travaux d'extension du quai de la Collectivité… qui n'avaient jamais cessé. Lire page 4.

Cancer du sein

En progression, la mobilisation pour le dépistage organisé reste très insuffisante

Quelques jours après le lancement de l'édition 2011 d'Octobre Rose, campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein organisée au niveau mondial, le Dr Bachellier-Billot, médecin coordonnateur de l'Agwadec, fait le point sur la situation du dépistage organisé du cancer du sein (DOCS) à Saint Barth. Un dépistage que l'Agwadec organise et gère sur l'ensemble de la Guadeloupe et les deux îles du Nord depuis octobre 2004.

Généralisé en France depuis 2004, le programme national de Dépistage organisé du cancer du sein (DOCS) invite tous les deux ans les femmes âgées de 50 à 74 ans et assurées sociales à un dépistage gratuit. Consistant à se rendre chez un radiologue pour réaliser une mammographie avec double lecture et un examen clinique des seins, il est entièrement pris en charge par l'Assurance maladie.

A Saint Barth, 738 femmes sont actuellement concernées par le DOCS. La campagne ayant une durée de deux ans, seule la moitié d'entre elles sont invitées chaque année. Depuis le début de l'année jusqu'au 30 septembre, 294 femmes ont reçu une invitation expédiée au cours de leur mois anniversaire. En 2010, elles étaient 474, ce qui porte au total à 768 le nombre de femmes «invitées» au cours de la dernière campagne de DOCS commencée au 1er janvier 2010 et qui sera close le 31 décembre prochain. qui s'étend du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011. Sur ces 768 femmes, 429 ont été destinataires d'une relance envoyée six mois après la première invitation dans le cas où celle-ci n'a pas été utilisée. Pour l'heure, seules 181 femmes (90 en 2010 et 91 depuis janvier 2011) soit 24.5%, se sont présentées au par an sur le territoire français.

«On ne peut que le déplorer, car les chiffres sont formels : plus le diagnostic est fait tôt, meilleures sont les chances de guérison et ce, au prix de traitements moins lourds», explique le Dr Bachelier Billot, médecin coordonnateur de l'Agwadec. Et cela va plus loin : «au-delà du nombre, ce que l'on a observé au fil des campagnes, c'est une diminution globale de la taille des cancers diagnostiqués par le DOCS et une diminution des formes graves, au bénéfice de formes plus précoces du cancer du sein. Parallèlement, le diagnostic précoce imposant des traitements locaux et / par voie générale moins lourds, garantit une limitation des séquelles de la thérapeutique», conclut le médecin.

Pour mémoire, les femmes n'ayant pas reçu d'invitation sont incitées à en parler à leur médecin référent, à leur radiologue ou à téléphoner directement au 0590 38 15 03.

Déroulement du dépistage

Vous avez entre 50 et 74 ans et êtes affiliée à une caisse d'assurance maladie de la Guadeloupe (CGSS, MSA, RSI MGEN…) ou métropolitaine, mais avec une adresse en Guadeloupe. L'Agwadec

L'affiche de l'Agwadec pour la campagne 2011 d'Octobre Rose : «Fanm zot sav : fo-nou kontinyé okipé dè santé a tété an-nou» (Nous autres les femmes le savons : il faut continuer à nous occuper de la santé de nos seins).

depuis moins de deux ans, suivi médical...).

Le dépistage comprend un examen clinique réalisé par le médecin radiologue et quatre clichés de mammographie qui permettent de déceler des anomalies de petite taille avant l'apparition de symptômes. Des clichés complémentaires et/ou une échographie seront réalisés si le radiologue l'estime nécessaire.

Une fois réalisée, votre mammographie est analysée par le radiologue, appelé «premier lecteur». Si le résultat provisoire est considéré comme

En cas d'image suspecte sur la mammographie, pas question de perdre de temps. Le radiologue premier lecteur met tout de suite en œuvre un dispositif de suivi qui consiste généralement, dans le cas d'une anomalie qui semble bénigne («ACR3»), à préconiser une seconde mammographie ou une échographie six mois plus tard. Si l'anomalie est plus suspecte («ACR4 ou 5»), il prescrira un prélèvement de tissu (ponction ou biopsie) pour analyse sous microscope qui précisera le diagnostic. Votre médecin référent est destinataire d'un courrier remis immédiatement par le premier lecteur lui indiquant les modalités de prise en charge recommandées, confirmé par un second courrier émanant de l'Agwadec.

Les médecins, bientôt prescripteurs du Docs

Jusque là exclusivement du ressort de l'Agwadec, d'ici la fin de l'année, l'invitation à participer au DOCS, pourra être émise par les médecins généralistes. En l'espèce, il s'agira pour le praticien de délivrer une ordonnance valant «bon pour mammographie de dépistage», grâce à un site internet dédié, à toute patiente éligible.

Le plus fréquent, mortalité en recul

Avec 53 000 nouveaux cas en 2011, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme, loin devant le cancer colorectal (19 000 cas) et le cancer du poumon (12 000 cas). Le cancer du sein se situe par ailleurs en tête de la mortalité féminine par cancer, avec 11 500 décès en 2011, avec toutefois une note positive : le taux de mortalité diminue sans discontinuer depuis près de 15 ans, en liaison avec les campagnes d'information et la généralisation des dépistages organisés et gratuits des femmes de 50 à 74 ans.

Trois questions au Dr Bachelier-Billot

Journal de Saint Barth : On a l'impression depuis ces dernières années que les cancers sont en recrudescence à Saint Barthélemy. Est ce une simple impression ou une réalité ?

Dr Bachelier Billot : Cela est vrai, mais, comme pour la moyenne nationale, partiellement lié au vieillissement de la population, le cancer étant généralement une pathologie de l'adulte «mature». S'agissant du cancer du sein plus spécifiquement, un cas a été diagnostiqué à Saint Barthélemy depuis le 1er janvier 2010 dans le cadre du DOCS, soit 1 sur les 181 femmes qui ont répondu positivement à notre invitation durant ce laps de temps. Je n'ai pas connaissance des cas éventuellement dépistés hors DOCS.

Journal de Saint Barth : Le nombre de cancers du sein dépistés en Guadeloupe et dans les îles de Nord dans le cadre du DOCS est-il en augmentation ?

Dr Bachelier Billot : là encore, la réponse est oui et suit en cela la tendance nationale. Toutefois, ce n'est pas parce que les cancers sont plus nombreux, mais parce que le taux de participation au DOCS augmente et avec lui, le nombre de dépistage. Il est toutefois bon de rappeler que l'incidence du cancer du sein est inférieure aux Antilles: entre un gros tiers et une petite moitié de moins qu'en métropole! C'est un phénomène vraisemblablement partiellement lié à l'association de facteurs environnementaux et sociaux (d'une manière générale, les femmes fument et boivent moins, allaitent davantage et ont souvent leur premier enfant plus jeune qu'en métropole).

Journal de Saint Barth : L'an passé, vous aviez évoqué le fait que l'Agwadec avait déposé un dossier de candidatures auprès de l'Institut national du cancer (Inca) pour abaisser l'âge plancher du dépistage gratuit et organisé en Guadeloupe et le faire passer de 50 à 40 ans. Avez vous eu la réponse ?

Dr Bachelier Billot : Contrairement à la métropole où 79% des cancers détectés le sont chez des femmes de plus de 50 ans, en Guadeloupe, 40% des cancers du sein diagnostiqués le sont chez des femmes de moins de 50 ans, incomplètement expliqué par la différence entre la pyramide des âges en Guadeloupe et en métropole, avec une population de moins de 50 ans bien plus importante outre-mer. Cette particularité a effectivement amené l'Agwadec à déposer un dossier de candidature auprès de l'Institut national du cancer pour abaisser l'âge plancher du dépistage gratuit et organisé en Guadeloupe (ndlr : et par voie de conséquence à Saint Barth) et le faire ainsi passer de 50 à 40 ans. Pour l'instant, en raison du coût d'une telle mesure, les demandes en ce sens ont été rejetées par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés). Nous restons toutefois vigilants de façon à pouvoir présenter à nouveau notre candidature d'abaisser à 40 ans le DOCS en Guadeloupe sur tous les appels à projets où il est possible de le faire. Je serai par ailleurs présente aux journées INCA-INVS qui se tiendront du 30 novembre au 2 décembre pour y soulever ce débat.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

NOUVEAU

le 1er site DISCOUNT
pour les habitants de St-Barth
made in St-Barth

cstbarth.com

Tous les jours, plus de 25 000 références en stock !

Electroménager, Informatique, Image-Son, Photo-Vidéo, Téléphonie, Maison, Culture-Loisirs, Jeux-Jouets, Sport, Mode, Auto-Moto à prix DISCOUNT !

http://www.cstbarth.com

Quai de la collectivité :

Les travaux peuvent continuer

Les travaux d'extension du quai de la Collectivité vont pouvoir officiellement continuer. Ainsi en a décidé le tribunal administratif de Saint Barthélemy saisi de trois requêtes (une émanant de la Collectivité, deux du propriétaire de la maison surplombant les travaux) qui, dans une nouvelle ordonnance rendue le 23 septembre, a finalement levé la mesure de suspension d'exécution des travaux d'extension du quai de la Collectivité jusqu'à Roche à Mauves qu'il avait prononcé fin juillet.

Une victoire pour la Collectivité après une série de revers juridiques? La réponse est non. Car si le juge des référés est revenu sur sa décision initiale, il a condamné la Collectivité à payer 29.000 euros d'astreinte qui sanctionne sa décision de poursuivre les travaux, malgré l'ordonnance de suspension en date du 22 juillet 2011. En outre, la Collectivité qui prétendait ne pas avoir commis de faute, a dû régulariser la situation. Dans sa réunion du 2 août, le conseil exécutif a ainsi pris une délibération (2011-701 CE) autorisant la poursuite des travaux d'extension commencés sans autorisation à la fin juin. Idem, bien qu'elle estimait qu'aucune autorisation d'urbanisme n'était nécessaire, la Collectivité a dû procéder à une déclaration de travaux déposée le 9 août et validée le 29 du même mois pour cette extension de 50 mètres qui s'ajoute aux 85 mètres de quai initialement prévus. S'agissant de l'absence de l'étude d'impact, dernier motif pour lequel le juge avait décidé de la suspension des travaux, il est aujourd'hui clair que la Collectivité n'avait pas à la réaliser. L'erreur d'appréciation est venue du fait que l'amendement au Code de l'environnement pris le 30 décembre 2010 et supprimant l'obligation, initialement prévue, d'une étude d'impact pour ce type d'ouvrage dans le domaine portuaire, n'avait pas été mis à jour dans le code !

En vertu de ces nouveaux éléments, et constatant que les motifs pour lesquels il avait décidé de l'interruption des travaux avaient été régularisés, le juge des référés a donc mis fin à la mesure de suspension ordonné le 22 juillet dernier.

LE PRÉSIDENT ET LES ENTREPRENEURS ASSIGNÉS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'affaire de l'extension du quai de la Collectivité n'en est pas terminée pour autant. Hormis le jugement sur le fond que le tribunal administratif de Saint Barthélemy étudiera plus tard, les travaux font aussi l'objet d'une plainte devant la juridiction pénale. Le propriétaire de la maison surplombant les travaux a en effet assigné le président de la Collectivité et les entrepreneurs exécutant le chantier devant le tribunal correctionnel, dans le cadre d'une citation directe, une procédure judiciaire qui permet à un administré de saisir directement le tribunal, sans avoir à demander au procureur de la République de faire une enquête ou à saisir un juge d'instruction.

Deux griefs leur sont reprochés. Le premier découle de l'article 185 du code de l'Urbanisme de Saint Barthélemy qui réprime jusqu'à 75 000 euros d'amende et/ou trois mois d'emprisonnement, le fait d'exécuter des travaux alors qu'une décision judiciaire les a interrompus. Le second relève de l'article 322-1 du Code Pénal qui punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger), la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui. En l'espèce, le propriétaire reproche au président et aux entreprises en charge du chantier d'avoir occupé sa propriété sur sa partie littorale en y déversant sans son consentement du remblai et des cailloux.

L'audience de consignation a eu lieu le 22 septembre. L'affaire devrait être plaidée le 8 décembre prochain devant le tribunal correctionnel de Saint Martin.

Augmentation de l'essence au 1er octobre

+ 4 centimes pour le sans plomb, 2 pour le diesel

Après trois baisses successives ces trois derniers mois, le prix de l'essence s'affiche en hausse depuis le 1er octobre pour s'établir à 1,42 euros pour le litre de sans plomb, en hausse de 4 centimes et à 1,42 euros pour le diesel, soit 2 centimes de plus.

Dans le communiqué de presse émis jeudi dernier, la préfecture de Guadeloupe rappelle que cette hausse s'inscrit «dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010» et mis en œuvre depuis décembre de cette même année. Ce système, mis en place à la suite de la grève générale qui avait paralysé la Guadeloupe début 2009, prévoit une révision mensuelle, au 1er de chaque mois, du prix des produits pétroliers dans les départements français d'Amérique, en tenant compte notamment de la moyenne des cours internationaux du pétrole et autres intrants, ainsi que de la parité euro/dollar constatées pendant le mois précédent. Saint Barth est englobé dans la révision de la Guadeloupe.

La hausse d'octobre, explique le communiqué de la préfecture, fait suite à une hausse de 5,68% du prix moyen du baril de brut et une valeur de l'euro en baisse face au dollar.

Par comparaison, au 1er octobre, le prix moyen du litre de carburant en métropole est de 1, 56 euros pour le sans plomb et de 1,39 euros pour le diesel. En Guadeloupe, le prix du sans plomb est de 1,53 euros et le gazole à 1,35 euros.

COMMUNIQUÉS

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

En raison de travaux de réfection de la chaussée rue Samuel Falhberg à Gustavia, jusqu'au vendredi 21 octobre inclus, la circulation de tous les véhicules se fera en sens unique sur la portion de la rue Samuel Falhberg comprise entre la rue du Bord de mer et la rue du Général de Gaulle. Un sens obligatoire de tourner à droite sera mis en place pour les véhicules descendant de la rue Lubin Brin. Une signalisation réglementaire à l'aide de panneaux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du chantier.

UNIE À LCL...
LA BFC VOUS OFFRE ENCORE PLUS !

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
OFFRE DE BIENVENUE(1)
OUVREZ VOTRE COMPTE À LA BFC
ET PROFITEZ DE NOMBREUX AVANTAGES !

- 6 MOIS D'ABONNEMENT GRATUITS au forfait(2) de votre choix
- TAUX PRÉFÉRENTIEL ET FRAIS DE DOSSIER RÉDUITS pour un prêt immobilier(3) et/ou un prêt personnel(4)
- VOTRE ÉPARGNE BOOSTÉE PENDANT 3 MOIS(5)

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.BFC-AG.com
BFC GROUPE LCL
VOTRE BANQUE AUX ANTILLES-GUYANE
RUE DU GAL DE GAULLE À GUSTAVIA - GALERIES DU COMMERCE À SAINT-JEAN

(1)Offre de bienvenue : offre promotionnelle valable du 01/09/2011 au 31/12/2011 inclus, réservée aux particuliers majeurs n'ayant pas de compte de dépôts ouvert dans les livres de la BFC (compte mono titulaire ou collectif). Sont exclus les clients ayant ouvert un tel compte depuis plus d'un mois. Les éléments composant l'offre de bienvenue peuvent être souscrits séparément aux conditions tarifaires en vigueur hors offre de bienvenue. Le Forfait BFC Liberty est le seul composant obligatoire de l'offre de bienvenue. Les offres de prêts et le Livret Amande sont facultatifs. Voir conditions en agence. (2)Forfait BFC Liberty (Liberty = liberté) : offre globale destinée aux particuliers sous réserve d'acceptation du dossier par la BFC. Conditions en vigueur au 01/04/2011, susceptibles de variation. Chacun des produits composant le forfait peut être souscrit séparément aux conditions tarifaires en vigueur hors forfait. Voir conditions en agence. (3)Prêt immobilier : offre de prêt soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFC après étude préalable. Voir conditions en agence. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. (4)Prêt personnel : offre de prêt réservée aux particuliers sous réserve d'étude préalable (appréciation de la capacité de remboursement et des justificatifs à fournir) et d'acceptation définitive de votre dossier par la BFC. Vous disposez d'un délai légal de rétractation à compter de l'acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. Voir conditions en agence. (5)Livret Amande : compte sur livret bénéficiant d'un taux de rémunération préférentiel durant trois mois. A l'issue de cette période, le livret sera clôturé et les fonds seront transférés sur un compte sur livret réglementé ouvert à cet effet. Voir conditions en agence.

BFC Antilles-Guyane SA au capital de 51 100 000 € - SIREN : 330 178 260 - RCS CRÉTEIL inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 004 411.
Siège administratif : BFC Antilles-Guyane – Grand Camp/La Rocade – BP13 – 97151 Pointe-à-Pitre Cedex – Groupe LCL – Le Crédit Lyonnais.

TITRE

Avec le « Journal officieux de la Collectivité »

Maxime Desouches dénonce le retour de «l'obscurantisme administratif»

Non sans humour, Maxime Desouches a mis en ligne vendredi un «Journal officieux de la Collectivité» sur le site d'information citoyenne «citoyensbh.com» qu'il a lui même créé en 2005. Pastichant le Journal officiel de la Collectivité, le conseiller territorial d'opposition a décidé d'y mettre en ligne l'ensemble des délibérations prises par le conseil territorial et le conseil exécutif depuis le mois d'août. Une décision prise après que leur publication sur le site internet de la Collectivité ait été suspendue. Et de fait, seules sont publiées les délibérations antérieures au 4 août, s'agissant du conseil exécutif, au 29 juin, s'agissant du conseil territorial, alors même que les deux instances se sont réunies depuis.

«Si on pouvait penser que ce retard dans la mise à jour du site était dû à la douce période estivale, et aux vacances dans les services administratifs, il n'en est rien», estime le conseiller dans un billet intitulé «Circulez y'a –plus- rien à voir», également publié sur le site internet. Et d'expliquer qu'il s'agirait d'une volonté délibérée des autorités «basée sur le fait que la diffusion sur le site de la collectivité des décisions des élus facilite le droit de recours des administrés devant le tribunal administratif».

«Toute décision administrative peut faire l'objet d'un recours à condition que celui-ci soit fait dans un délai de deux mois suivant la publication de la décision. En limitant la diffusion des délibérations, la Collectivité entend retarder la prise de connaissance des administrés qui ne disposeraient plus forcément de ce délai de deux mois pour faire leurs recours. Il fallait y penser !», s'insurge l'élu qui qualifie par ailleurs cette décision d'«anormale» et d'«illégale». : «Considérer que le remède contre les procédures contentieuses touchant aux illégalités ou erreurs des délibérations, est d'éviter leur diffusion, est anormal, inacceptable et anti-démocratique. C'est également illégal », soulève encore l'élu qui a toujours milité pour une meilleure information du citoyen. «La loi organique instituant la Collectivité d'outre-mer prévoit dans son article LO 6241-1, alinéa 2 que «la publication ou l'affichage de ces actes [de la collectivité] est également organisé, à titre complémentaire mais non exclusif, sur support numérique». Par voie de conséquence, en l'absence de publication et d'affichage sous forme électronique, les délais de recours sont prolongés tant que cette condition obligatoire n'aura pas été satisfaite. La manœuvre n'aura donc servi à rien, mais démontre une façon de faire qui interpelle !».

Maxime Desouches a saisi le préfet de la situation en fin de semaine dernière. Invoquant le rôle de garant du respect des lois du représentant de l'Etat il lui demande « de remédier dans les meilleurs délais à une situation anormale et illégale ». Le conseiller d'opposition lui demande également d'informer le tribunal administratif de la situation : « pour juger équitablement, il est important que le tribunal sache que les délais de recours des délibérations sont ouverts, tant et aussi longtemps qu'elles n'ont pas été publiées au Journal officiel, papier et électronique».

COMMUNIQUÉS

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information sur la profession "Assistante Maternelle" aura lieu le mercredi 19 octobre 2011 à 18 heures au dispensaire de Gustavia. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 0590 27 60

COMMUNIQUÉ DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Suite à l'installation de l'HAD de la Clinique CHOISY sur l' île de Saint-Barthélemy, les infirmières libérales tiennent à informer leur patientèle que la prise en charge de leurs soins sera assurée de la même manière qu'elle l'a toujours été depuis de nombreuses années. Notre disponibilité envers nos patients reste inchangée et nous tenons à les rassurer sur le libre choix de leur soignant.

PROCHAINE CONSULTATION DE GYNÉCOLOGIE

Les prochaines consultations de gynécologie et consultation pré et postnatale auront lieu le jeudi 6 octobre. Prendre rendez vous en téléphonant au 0590 27 60 27.

STAGE DE FLAMENCO

Durant les vacances de la Toussaint, l'ASCCO organise un stage d'initiation à la danse flamenca qui se déroulera du 23 au 28 octobre dans la salle de Colombier (ancien centre aéré). Ce stage est proposé à tous les débutants adultes, ados et enfants.

Un spectacle de clôture de stage est prévu le 29 octobre à partir de 20h sur les quais Général de Gaulle à Gustavia

Pour tout renseignement et inscriptions, merci de contacter Manue au 0690 611 403

Une délégation de Saint Barh au Seatrade Europe

Salon de l'industrie de la croisière, le Seatrade Europe se tient tous les deux ans à Hambourg, dans le Nord de l'Allemagne. Grand rendez vous européen de la croisière, ce salon est l'occasion pour les armateurs, les constructeurs navals, les agents maritimes, les responsables de ports ou encore les tour opérateurs de la filière, de se rencontrer et d'évoquer ensemble tout ce qui touche au marché de la croisière.

L'édition 2011 qui se tenait du 27 au 29 septembre dernier a vu la participation d'une délégation de Saint Barth composée de deux représentants : le directeur du port, Ernest Brin et l'agent maritime Jérôme Montoya : «l'île de Saint Barthélemy, malgré sa notoriété dans le monde, se devait d'être présente afin de rester à l'écoute du marché et de ses développements», explique Ernest Brin de retour du Seatrade. «Il est important de connaître les tendances, les nouveaux projets de construction, les attentes de compagnies de croisière afin de pouvoir y répondre», ajoute le directeur du port qui voit dans l'activité croisière une source de revenus, non pas nouvelle, mais en développement, pour Saint Barthélemy. Et de fait,

Ernest Brin, directeur du port et Jérôme Montoya, agent maritime, représentaient Saint Barth au salon Seatrade Europe, à Hambourg.

en 2010, comme le signalait récemment l'Iedom, la filière a cru de 20,9% dans la Caraïbe.

Sur place, nos deux représentants se sont attachés à vanter les atouts de Saint Barthélemy et de son port. Dans une démarche de prospection, ils ont rencontré différents responsables de compagnie de croisière disposant d'unités de moyenne et petite taille, seules susceptibles de faire escale à Saint Barth. Un rendez vous jugé positif pour les deux représentants qui devraient être à nouveau présents en 2013.

L'édition 2011 du Seatrade Europe a accueilli 250 exposants venus de 50 pays et plus de 4000 participants, soit une augmentation de 30% par rapport à la précédente édition en 2009.

En images

Mercredi dernier, les enfants de l'école maternelle de Gustavia exposaient sous le préau de la capitainerie leurs dessins et fresques réalisés à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix le 21 septembre. Les parents présents souhaitent remercier les enfants, les instituteurs, l'Amicale de l'Ecole maternelle de Gustavia, Jess et Ced, la collectivité et les services techniques, Carambole, Marché U et tous ceux qui ont aidé à faire de cette après midi un rayon de soleil.

Rencontres «Jeunes et Patrimoines de l'Outremer»

L'affiche dévoilée

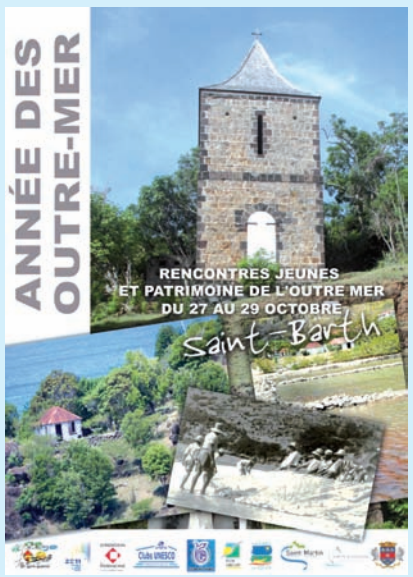

L'affiche des Rencontres «Jeunes et Patrimoines de l'Outremer» qui se dérouleront à Saint Barth du 27 au 29 octobre prochain a été dévoilée en début de semaine. Cette affiche composée de photos du patrimoine de Saint Barth sera largement diffusée à cette occasion. Les Rencontres Jeunes et patrimoine de l'outre-mer sont organisées à l'initiative du Pôle interrégional Antilles-Guyane de la Fondation du Patrimoine. Elles réuniront à Saint Barth une sélection de dix jeunes de chaque départements et territoires français d'Amérique. Soit de Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin auxquels s'ajouteront dix jeunes de Saint Barth. En toile de fond à cette initiative coordonnée localement par Hélène Bernier, délégué pays de la Fondation du Patrimoine, la volonté de faire échanger les adultes et décisionnaires de demain sur le patrimoine des outres mer français.

Publi-rédactionnel

Cstbarth.com, premier site discount Made in Saint-Barth

Chargé du développement du groupe alimentaire ASB, ASB Production lance la première plateforme locale d'e-commerce. Son nom ? «Cstbarth.com». Sa devise ? «les bons produits au meilleur prix». Le site internet mis en ligne le 3 octobre 2011 promet en effet des prix discount tout au long de l'année sur un catalogue de plus de 25 000 références très diversifiées.

Le lancement de la plateforme entre dans la stratégie de diversification des activités du groupe ASB : «le groupe emploie aujourd'hui plus de 80 personnes et entend assurer un développement de son activité. Pour cela, il fallait en dynamiser l'image et diversifier son activité», explique Patrice Magras, le nouveau directeur général du groupe ASB. «Avec «Cstbarth.com», partie prenante du groupe, nous entendons attirer une clientèle, à la recherche de bons produits que l'on ne trouve pas forcément sur l'île, le tout au meilleur prix ! ».

Avec cet énorme avantage par rapport aux plateformes d'e commerce traditionnelles : le savoir faire du groupe ASB en matière de fret et de logistique. «Cstbarth.com fait bénéficier à ses clients internautes, des moyens logistiques et de la forte expérience du groupe ASB en matière de transport, stockage et livraison de marchandises. En clair, l'internaute passe sa commande et nous nous occupons du reste, y compris du paiement des droits de quai, compris dans les prix proposés», reprend le directeur général qui garantit pouvoir «offrir aux habitants de l'île la possibilité d'acheter sur internet au même prix que les meilleurs sites internet de métropole, avec des délais de livraison de 1 à 8 semaines, selon le mode de transport choisi. »

Patrice Magras, directeur général du groupe ASB, Michaël Magras responsable informatique, et Carlo Bonade, Directeur du dépôt.

Plus de 25000 références- Fruit d'un partenariat solide avec une plate forme de e-distribution située en métropole, Cstbarth.com propose plus de 25 000 références, soigneusement sélectionnées pour leur qualité et leur prix. Son offre est extrêmement diversifiée, allant de l'informatique, aux accessoires auto/moto en passant par tout le mobilier de la maison et du jardin, les accessoires de mode, l'équipement sportif, la téléphonie, la télévision, etc.

Un paiement sécurisé- «Les achats sur Cstbarth.com sont 100% sécurisés grâce à la mise en place de systèmes de contrôle et de sécurisation des paiements», assure Michael Magras, responsable informatique du groupe qui s'est également chargé de la conception du site. Bon à savoir également : le paiement par carte s'effectue directement auprès du serveur sécurisé de la banque partenaire, le Crédit Agricole.

Prise en charge garantie - Cstbarth.com prend en charge toute la logistique, de la métropole au point de retrait aux entrepôts du groupe ASB à Public. Carlo Bonade, directeur du dépôt et chargé de toute la partie logistique du site, explique par ailleurs que Cstbarth.com s'occupe de la gestion des litiges avec les compagnies de transport dans le cas de colis défectueux, de retard ou de colis perdu et vous informe en temps réel, sans surcoût supplémentaire.

POUR VOTRE COMMUNICATION
PROFITEZ DES PRIX FOUS FOUS FOUS DU JOURNAL DE SAINT-BARTH

INFORMATIONS AUPRÈS DE
Ange : 0690 49 47 23
Avigaël : 0690 54 76 24
Nabil : 0690 77 00 70

Journal de St Barth
BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
0590 27 65 19
0590 27 91 60
commercialjsb@orange.fr

«La famille» au cœur de l'année pastorale

« La famille » est le thème de l'année pastorale qui sera lancée ce dimanche 9 octobre au cours de la messe de rentrée célébrée dans l'église de Lorient.

La famille est le thème de l'année pastorale qui sera lancée dimanche. La profession de foi est un moment important de la célébration familiale.

Déclinant le thème de la «Célébration» proposé par le Diocèse de Guadeloupe, le père Kaze, a décidé de faire de « la famille », le thème central de l'année pastorale de la paroisse de Saint Barthélemy. Une année pastorale qui sera lancée ce dimanche 9 octobre à l'occasion de la messe de rentrée célébrée à 9h30 en l'église de Lorient. «Dans cet esprit, dimanche, nous allons célébrer les différentes familles qui composent notre paroisse. A savoir, les différentes nationalités qui fréquentent notre église et qui portent une richesse culturelle, mais également spirituelle et religieuse différente. Nous avons choisi d'exprimer cette richesse au travers d'un défilé de drapeaux portés par les intéressés en ouverture de la messe, suivi d'une présentation de cet étendard dans la langue de chacun de nos frères étrangers», expliquait lundi le père Kaze. Toujours dans cet esprit, la chorale portugaise se joindra aux chorales de la paroisse pour célébrer la messe.

Cette messe de rentrée correspond par ailleurs au lancement des «Dimanche autrement », sorte de messes à thème destinées à dynamiser la célébration et dont la seconde édition se tiendra le jour de Noël, dimanche 25 décembre à 9h à l'église de Lorient. Elle aura pour thème, celui de l'année pastorale, «la famille». Pour l'église catholique, « la famille, communauté naturelle au sein de laquelle s'expérimente la socialité humaine, contribue d'une manière unique et irremplaçable au bien de la société», rappelle le père Kaze, citant la lettre du pape Jean Paul II adressée aux familles. «Or celle-ci a connu de grands changements. L'autorité pyramidale –père, mère, enfant(s)- qui prévalait auparavant n'existe plus et les éléments de la nouvelle structure ne trouvent pas forcément leur place. Les enfants prennent de plus en plus part aux décisions. Tout cela impose une réflexion. L'église catholique, institution millénaire qui a survécu à toutes les crises, a un rôle à jouer. C'est une vieille maman qui peut encore proposer sur les bases du bon sens», ajoute encore le père Kaze.

Sur la base de cette réflexion, plusieurs actions devraient être menées au cours de l'année pastorale: des temps de réflexion et de prière, une «Journée de la famille» à laquelle pourrait participer Monseigneur Di Falco, évêque de Gap et d'Embrun (Hautes Alpes) depuis 2003. Une visite que l'équipe de la paroisse tente de mettre en place.

La rentrée de l'église en bref

- Nouveaux horaires pour la messe du samedi - Jusqu'à nouvel ordre, la messe du samedi sera célébrée à 17h30 et non plus 18h.
- Préparation au mariage– Une cession de préparation au mariage est organisée les 12 et 13 novembre prochains à Gustavia.
- Echanges avec Saint Martin : dans le cadre de l'année pastorale, des échanges sont prévus avec la paroisse de Saint Martin qui célèbre elle aussi la famille cette année. Echange dans le cadre du catéchisme, mais également des célébrations religieuses avec la participation de fidèles de Saint Barth à la présentation de scènes bibliques.
- Maison des sœurs: livraison en fin d'année – La maison des sœurs devrait finalement être livrée à la fin de l'année. La paroisse lancera prochainement une souscription pour boucler le budget.
- Livrets de Propre de messe, première – jusque là, le Propre de messe était donné aux fidèles sous forme de feuilles de volantes. Aujourd'hui, la paroisse a décidé d'imprimer un livret particulier qui reprend tous les chants constituant le Propre de messe. Il est en vente au prix de 10 euros.

Communiqués

Préparation des animations de Noël

Le Comité du Tourisme organise son village de Noël cette année du 12 au 23 décembre, ainsi qu'une nouvelle édition du concours de décoration de vitrines du 5 au 23 décembre. Afin que ces fêtes de fin d'année soient animées, nous sollicitons l'ensemble des commerçants.

Les dossiers d'inscription aux deux animations ainsi que les règlements pourront être retirés au bureau d'accueil du comité du tourisme à partir du 7 novembre 2011.

- Les formulaires devront être remplis et déposés au comité du tourisme, au plus tard le 3 décembre 2011.

Aucune inscription au delà de cette date ne pourra être acceptée.

Pour tout contact et inscription, téléphoner au 059027 87 27 - Fax: 0590 27 74 47 - E-mail : Fabienne.greaux@saint-barth-tourisme.com

publi-reportage

Suivi Intervention :

la nouvelle solution pour la gestion d'équipes nomades

Optimiser les tournées, améliorer la réactivité, mieux répondre aux attentes des clients tout en assurant un suivi rigoureux des interventions, est un défi quotidien pour les entreprises.

C'est pour répondre à cette réalité qu'Orange propose aujourd'hui sa nouvelle solution Suivi Intervention à 29€/mois pendant les 2 premiers mois jusqu'au 23/11/2011 puis 49€/mois(1). Les collaborateurs, depuis leur mobile, transmettent les comptes-rendus d'intervention, les éléments de facturation ou les besoins de commande que le chef d'équipe peut alors traiter au bureau, sans perdre une minute.

Interview d'un chef d'équipe

Pourquoi avez-vous adopté la solution Suivi Intervention ?

Mes collaborateurs travaillent sur le terrain. J'ai besoin d'être au fait de leur activité à tout instant, planifier les interventions à l'avance tout en étant capable de réagir immédiatement. Il fallait rationaliser les échanges, accélérer le processus de reporting et faciliter la communication. Et nous y sommes parvenus, grâce à la solution Suivi Intervention !

Quels en sont les principaux atouts ?

Ils sont multiples. D'abord, le gain de temps dans la remontée et le traitement de l'information. Ensuite, les économies logistiques, en évitant les déplacements inutiles. Enfin, une gestion des plannings efficace et cohérente pour les collaborateurs. Au final, c'est l'entreprise tout entière qui bénéficie d'une meilleure relation client.

(1) Option sans engagement en complément d'un forfait Orange business services voix ou data . Prix + coût d'intégration.

Comment fonctionne cette solution ?

Il s'agit d'une solution que l'on souscrit sur la ligne mobile des collaborateurs nomades. L'entreprise est accompagnée par les partenaires d'Orange pour la prise en main et le paramétrage de l'outil.

- une interface web paramétrable destinée au responsable d'activité pour planifier, modifier et suivre les missions, en temps réel.
- une interface mobile embarquée sur les smartphones ou mobiles compatibles des collaborateurs, pour consulter le planning des rendez-vous, saisir les rapports d'activité puis les transmettre en temps réel.

Tous les échanges de données avec le serveur qui héberge la solution Suivi Intervention sont illimités en zone locale. De plus, la solution est compatible avec l'option Internet mobile illimité pour les mails et la navigation internet en zone locale.

pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 0800 801 970

orange™

© Orange Caraïbe 09/11 - S.A. au capital de 5 360 000 € - Siège social : 1 av. Nelson Mandela 94110 Arcueil - 379 984 891 RCS/Orktel. © Thinkstock.

Deux nouveaux projets pour l'association Solidarité St Barth/Haïti

Créée en avril 2010, l'association Solidarité Saint Barth / Haïti œuvre pour la reconstruction de ce pays voisin frappé par un puissant séisme en janvier 2010. Deux projets tiennent à cœur de cette association caritative qui en appelle aujourd'hui à la générosité de la population : la réalisation d'un puits d'eau potable et la reconstruction d'un module d'enseignement.

Cette case au confort rudimentaire abrite aujourd'hui une classe d'une centaine d'élèves. L'objectif de l'association Saint Barth/Solidarité Haïti est de la rebâtir en dur.

L'Association «Solidarité Saint Barth / Haïti» a vu le jour en avril 2010. Elle a pour but d'aider la population haïtienne et notamment en matière d'éducation et de santé. Elle est présidée par Josette Gréaux et compte actuellement quatorze membres dont la trésorière Mélodie Laplace et la secrétaire Alexandre Deffontis. L'association s'est fait connaître à l'automne dernier, à l'occasion de sa première action, «Urgence choléra Haïti» qui consistait à collecter des fonds pour l'achat d'eau de javel (chlorox), de pastilles de chlore désinfectantes et de sérums physiologiques nécessaire à la réhydratation alors que le pays voyait l'épidémie de choléra réapparaître.

Aujourd'hui, l'association se propose de soutenir deux nouveaux projets, toujours en Haïti. Le premier, piloté par l'association «Solidarité pour l'Eco-Protection et le Développement du Nord-Est» (Sepdne), réside en la construction d'un puits destiné à fournir de l'eau potable à la population de Fort Liberté, dans le Nord est d'Haïti. Le forage est réalisé et le puits est aujourd'hui en passe d'être achevé. Solidarité Saint Barth / Haïti y a participé financièrement grâce aux dons de ses généreux donateurs. Il reste cependant 12 000 dollars à trouver pour financer sa mise en service et notamment le système de purification de l'eau avant sa distribution.

Le second projet a été initié par le père Rosnel, lors de son passage à Saint Barh en juin dernier. Le père Rosnel est prêtre diocésain. A Haïti dont il est originaire et où il officie au sein du Diocèse de Port de Paix, dans le Nord-Ouest de l'île, il gère trois petites structures scolaires. L'une d'entre elles n'est qu'un petit abri de paille où sont pourtant scolarisés une centaine d'enfants dans des conditions pour le moins difficiles : assis à même le sol en terre, sans matériel scolaires, ni tables, ni bancs. L'idée soutenue par l'association ; est de transformer cette case de fortune en un petit bâtiment dur ne craignant pas les intempéries. Pour cela, un budget d'environ 10 000 dollars est nécessaire qui comprend également la location du terrain pour l'année, ainsi que le salaire des professeurs. Solidarité Saint Barth / Haïti aimerait collecter 5200 dollars de plus, ce qui lui permettrait, en sus de la construction du bâtiment, d'offrir une collation à chacun des enfants une fois par semaine.

Vous souhaitez participer à l'action de l'association ? Lire l'encadré ci-dessous.

Le forage du puits est terminé.

Merci !

L'association «Solidarité Saint-Barth/Haiti» tient à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont aidé dans ses actions et continuent à le faire. Merci de nous soutenir, de nous aider… à aider les plus démunis. Chaque action mise en place est une toute petite pierre apportée à l'édifice dans le grand chantier de la reconstruction du pays, mais elle a son importance, aussi petite soit-elle.

Aider Solidarité Saint Barth / Haïti

Si vous désirez participer à la solidarité et au partage avec les plus démunis, vous pouvez :

- Adhérer à l'association en devenant membre. L'adhésion est de 30 euros par an.
- Faire un don que vous pouvez adresser à : Association «Solidarité Saint-Barth/Haiti», BP 231, 97133 Saint Barthélemy.

Pour plus de renseignements, appeler le 0690 39 81 78

PEINTURES GAUTHIER

samedi 08 octobre

Journée portes ouvertes

avec la présence d'un démonstrateur de la marque TOUPRET

démonstrations enduits & déco

TOUPRET

PEINTURES GAUTHIER · unikalo · TOUPRET · POLYVINE · MIRKA

enduits • peintures • laques • revêtements muraux • revêtements de sols
protections de sols • abrasifs • outillage du peintre • location de matériel

05 90 29 99 35
baudenspeinture@gmail.com
Immeuble Laguna
Saint-Jean Carénage

les peintres professionnels vous conseillent 15 années d'expérience

la teinte est gratuite

nous trions nos pots usagés

sarl BAUDENS - RCS 498 570 399

U les nouveaux commerçants

MARDI 4 ET JEUDI 6 OCTOBRE

TOUT LE MONDE PEUT EN PROFITER

X2 PLUS DE POINTS ACHATS*

CARTE U GRATUITE ET DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT EN MAGASIN.

* Seuls les Points Achats cumulés les mardi 4 et jeudi 6 octobre 2011 sont doublés.

Ma Carte U

MARCHÉ U

Saint Jean - Centre Commercial La Savane Tél. : 05 90 27 68 16
Du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et de 15h à 20h,
Vendredi et Samedi de 8h à 20h - Dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h

TO GO OR NOT TO GO
chez Dom
le wok
FUSION FOOD
AIR CONDITIONED
DINNING ROOM
& GARDEN TERRACE
OUVERT
TOUS LES SOIRS SAUF LE JEUDI
route de Saline - Lorient
05 90 27 52 52

TROPIK FM
Cé nous zot même
97,5 MHZ
TÉL. : 05 90 87 13 68 - FAX : 05 67 67 01 23
SERVICE COMMERCIAL 06 90 49 15 74
SERVICE RÉDACTION : 06 90 77 85 15

côté PORT
Restaurant & Bar • Gustavia • St Barth
Rue Jeanne d'Arc (near Missimmo)
La Pointe - Gustavia - Tél. : 0590 87 79 54
Midi et Soir - Fermé le Dimanche

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75
SUN FM
106.9
ENJOY
ST BARTH
MUSIC
sunfm.music@orange.fr
BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy
LA SEMAINE
5h00 - 9h00 : Le réveil matin
avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ
9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouvautées
19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits

Restaurant
LES BANANIERS
St. Barth
Cuisine Internationale & Plats du Jour
GRAND CHOIX DE PIZZAS
sur place ou à emporter
www.facebook.com/lesbananiers
Colombier - Reservations : 05 90 27 93 48

45 000 euros et 6 mois de prison avec sursis pour Albert Fleming

L'ancien maire de Saint-Martin, Albert Fleming, a été condamné jeudi dernier par le tribunal correctionnel de Saint Martin à 6 mois de prison avec sursis et 45000 euros d'amende pour des travaux effectués dans sa maison de Sandy Ground en 2005. Un jugement qui suit précisément les réquisitions du procureur de la République. L'ex maire (en exercice au moment des faits) employait sur le chantier d'agrandissement de sa maison plusieurs personnes sans contrat de travail, sans déclaration d'embauche et donc sans payer les cotisations sociales afférentes à ces emplois dissimulés. De plus, les travaux d'agrandissement avaient démarré sans qu'aucun permis de construire n'ait été accordé ; la régularisation sur ce point étant intervenue, après le contrôle du chantier qui avait donné lieu à l'ouverture de ce dossier judiciaire.

Jeudi dernier, l'ancien maire de Saint-Martin, aujourd'hui âgé de 75 ans, était présent à l'énoncé du délibéré par le tribunal. Il n'a pas commenté cette décision de justice. Son avocat a toutefois indiqué lundi qu'il ne ferait pas appel de la décision.

Dans ce dossier, d'autres personnes étaient poursuivies, également, pour travail dissimulé : il s'agissait des entrepreneurs des différentes entreprises mobilisées sur ce chantier. Tous ont été déclarés coupables et les peines prononcées, varient selon les cas : de 1 mois de prison avec sursis et 1500 euros d'amende à 3 mois de prison avec sursis et 4500 euros d'amende. Le quatrième prévenu, un entrepreneur de maçonnerie générale, écope pour sa part d'une condamnation plus lourde en raison d'un casier judiciaire chargé. Ce maçon, de 63 ans a été condamné à 90 jours amende de 75 euros. Soit un total de 6750 euros d'amende, à payer obligatoirement dans les 3 prochains mois, sous peine d'effectuer les 90 jours de prison.

M.L (Le Pelican)

Polynésie :

Gaston Flosse condamné à 4 ans ferme pour des emplois fictifs

L'ancien homme fort de la Polynésie française Gaston Flosse, un proche de Jacques Chirac du temps du RPR, a été condamné hier mardi à 4 ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Papeete pour avoir mis en place et profité d'un vaste système d'emplois fictifs. Toujours sénateur (DVD, ex-UMP) et élu de l'Assemblée de Polynésie, Gaston Flosse, 80 ans, était poursuivi pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts. Aucun mandat de dépôt n'a été prononcé par le tribunal, qui l'a également condamné à une amende de 10 millions de francs Pacifique (CFP, 83.800 euros).

Sur la peine de prison, les juges sont allés au-delà des réquisitions du procureur qui réclamait 3 ans de détention: "S'agissant de Gaston Flosse il n'est pas nécessaire d'être prix Nobel de physique nucléaire pour comprendre qu'il s'agit d'un procès politique", a réagi l'un de ses avocats, Me Yves Piriou, qui a annoncé que son client entendait immédiatement faire appel du jugement. Parmi les 86 autres prévenus poursuivis dans cette vaste affaire, deux députés UMP ont été condamnés. Michel Buillard -également maire de Papeete- a écopé d'une peine d'un an de prison avec sursis et 3 ans d'interdiction des droits civils, civiques et de famille, et Bruno Sandras (par ailleurs maire de Papara) a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et trois ans d'interdiction d'exercer une fonction publique.

Gaston Flosse a été condamné pour avoir profité, entre 1995 et 2004, de son mandat de président de la Collectivité pour organiser un vaste réseau de propagande au service de son parti, le Tahoeraa Huiraatira (autonomiste). On lui a également reproché d'avoir fait signer des "contrats cabinets" à des militants du parti, mis à la disposition de communes, de fédérations sportives, d'une radio, de syndicats ou de services sociaux.

Au cours de l'audience de ce procès qui avait duré trois semaines, certains anciens employés du SAP (Service des affaires polynésiennes) avaient tenté de convaincre le tribunal de la réalité de leurs activités. Censé assister les Polynésiens dans leurs démarches administratives, ce service n'avait selon l'accusation qu'une fonction : faire la promotion du parti de M. Flosse. Le tribunal a d'ailleurs souligné le manque de productivité de ces agents, qui ne traitaient que 0,6 dossier par jour en moyenne. La directrice de ce service pendant 18 ans, Camélia Neti, a reconnu qu'elle "ne savait pas" ce que faisaient certains d'entre eux. Président de la Polynésie française de 1984 à 1987 et de 1991 à 2004, Gaston Flosse a emporté avec son parti la plupart des élections locales durant cette période. Le sénateur, déjà condamné à plusieurs reprises, n'a pas fait de détention provisoire dans ce dossier d'emplois fictifs. Il a toutefois déjà été incarcéré à deux reprises, en novembre et en décembre 2009, dans une affaire toujours en cours, dite de l'OPT, un dossier de corruption en relation avec la régie publicitaire de l'annuaire téléphonique de la Polynésie.

Le tribunal l'a également condamné à payer solidairement avec les autres condamnés 416 millions de francs CFP (3,5 millions d'euros) pour le préjudice envers la présidence polynésienne, 80 millions de francs CFP (670.000 euros) pour le préjudice moral et 15 millions de francs CFP (126.000 euros) pour les frais d'avocats. Les juges ont également prononcé 30 relaxes.

COMMUNIQUÉS

«MATINÉES EMPLOYEURS», JEUDI

Dans le cadre de la semaine Net-Entreprise, la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) en partenariat avec la Caisse Guadeloupéenne de Retraite par Répartition (CGRR), la Caisse Régionale de Retraite - Caisse Régionale de Prévoyance du Bâtiment et des Travaux Publics (CRR-CRP/BTP), le Régime Social des Indépendants (RSI), et l'Ordre des Experts Comptables invitent les employeurs, les experts comptables et les centres de gestion agréés à une réunion «matinées employeurs» qui aura lieu jeudi 6 octobre 2011 de 13h30 à la capitainerie de St Barthélemy; L'ordre du jour de la réunion portera sur l'offre des services en ligne de Net-Entreprises.fr, le site internet dédié aux déclarations sociales.

LES DOSSIERS DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DISPONIBLES

Les Présidents des commissions territoriales des Associations Sportives et Culturelles vous informent que le dossier de "demande de subventions pour l'année 2012" est à leur disposition. Il est à retirer au Secrétariat des Vice-Présidents de l'Hôtel de la Collectivité ou à télécharger sur le site officiel de la Collectivité.

Après avoir dûment rempli ce dossier qui doit être signé par le Président de l'Association, vous devez l'adresser soit à : Monsieur Yves GREAUX, Président de la Commission des Affaires Culturelles, soit à Monsieur Nils DUFAU, Président de la Commission des Affaires Sportives. Il peut être également déposé directement au Secrétariat des Vice-Présidents.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au Vendredi 4 novembre 2011, dernier délai. Tout dossier remis après cette date ne sera pas pris en considération.

RECENSEMENT DES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Il est porté à la connaissance des jeunes, garçons et filles, domiciliés dans la collectivité, qu'ils doivent se faire recenser après avoir atteint l'âge de 16 ans à l'Hôtel de la collectivité, «bureau de l'État Civil», munis de leur pièce d'identité, du livret de famille des parents, et d'un justificatif de domicile récent afin d'être convoqués par le Centre du Service National de la Guadeloupe à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion. Cette attestation est indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire…). En cas d'empêchement ou d'absence, les parents sont habilités à remplir les formalités à leur place.

PS : Il est rappelé aux jeunes qui n'ont pas effectué cette démarche volontaire, qu'ils seront inscrits d'office sur la liste des non recensés de leur commune de naissance à l'âge de 18 ans.

REPRISE DES COURS DE ROCK

L'Ascco vous informent de la reprise des cours de rock débutant et avancé. Les cours toujours animés par Hélène, ont lieu les mardis à 20h pour les avancés, et les mercredis à 20h pour les débutants.
Rens. 0690 74 35 99

REPRISE DES COURS DE SALSA

L'Association Ti Ouana Salsa vous invite à rejoindre ses cours de salsa animés par Eddy qui se dérouleront à l'hôtel Le Manapany à Anse des Cayes selon le programme suivant :

Lundi : de 19 à 20h30 : cours intermédiaires; de 20h30 à 22h: cours découverte ouvert à tous : apprentissage d'une nouvelle danse tous les mois (chacha, bachata, tango, salsa cubaine etc...)
Mercredi : de 19 à 20h30 : cours débutants ; de 20h30 à 22h : cours confirmés. Rens. par mail à tiouanasalsa@gmail.com ou tel. au 0690 57 20 90.

ECHECS

Les entraînements ont officiellement repris samedi dernier grâce à l'accueil chaleureux de l'Auberge de Terre Neuve. Ils seront désormais structurés de la façon suivante : 13h30 : jeunes confirmés ; 14h30 : débutants ; 13h30 parties libres entre adultes confirmés. Le samedi 8 octobre nous serons à la capitainerie de Gustavia. Le sponsor du week-end sera l'Auberge de la Petite Anse. Rens. au 06 90 55 12 14

21è édition du Marathon Oasis de Montréal

Huit coureurs Saint-Barth au départ

Jean-Christophe Bono, David Bardon, Pierre Harris, Eric Mignot, Denis Autefault, Jessica Pearson, Léon et Paul, tous résidents de Saint Barth, participaient dimanche 25 septembre à la 21è édition du Marathon Oasis de Montréal qui se décline en plusieurs parcours de longueurs différentes, pour accommoder tant les marathoniens d'élite que les amateurs et les tout-petits.

Le coup de départ du principal circuit, long parcours de 42,2 km, auquel prenaient part les concurrents de Saint Barth, a été donné à 8h30 du pont Jacques-Cartier. Les participants ont d'abord filé par l'île Sainte-Hélène puis par l'île Notre-Dame, avant de longer les quais pour traverser ensuite le Plateau-Mont-Royal et bifurquer, une fois atteint le quartier Rosemont, pour rejoindre le parc Maisonneuve.

Nos huit coureurs qui participaient à leur premier marathon ont tous passé la ligne d'arrivée. Malgré les entraînements intensifs à Saint-Barh, aucun d'entre eux n'avait jamais, jusque là, couru cette distance mythique que constituent les 42,2 km du marathon. Tous disent que l'expérience fut pour eux une véritable épreuve dans laquelle chacun a dû –et su !- gérer sa douleur physique et ses baisses de moral, notamment lors du fameux mur des 30 kilomètres. Un travail de dépassement de soi qu'ils ont tous réussi, terminant la course, portés par les encouragements d'un public extrêmement chaleureux.

24 000 coureurs, 3 000 de plus que l'an passé, avaient pris le départ de la course, dont 2621 (1902 hommes, 632 femmes) dans la catégorie reine du Marathon.

Le Kenyan Luka Kipkemoi Chelimo a remporté l'épreuve battant le précédent record, établi par un compatriote, avec un temps de 2h13min et 44s. Du côté des femmes, l'Éthiopienne Serkalem Abraha, déjà championne en 2010, a triomphé avec un temps de 2:33:20.

A noter que Laetitia Bonnet, ex résidente de Saint Barth, aujourd'hui installée dans la belle cité de Montréal, est arrivée 229è sur 3455 participantes du 10 km, bouclant la distance en 55 min 51 s. Elle décroche la 21è place sur 399 dans la catégorie Femme 40-44 ans.

Merci ! Les huit participants tiennent à remercier leur ami et entraineur Greg, pour ses précieux conseils.

Classement et temps

- Jessica Pearson (catégorie 30-34 ans). Termine 61è sur 112 participantes dans sa catégorie. 1632e au général final* en 4h 31mn 46sec.
- Pierre Harris (catégorie 40-44 ans). Termine 79e sur 305 participants dans sa catégorie et 426e au général final* en 3h 39mn 30sec.
- David Bardon (catégorie 40-44 ans). Termine 186e sur 305 participants dans sa catégorie et 1243e au général final* en 4h 16mn 13sec.
- Eric Mignot (catégorie 45-49 ans). Termine 148e sur 265 participants dans sa catégorie et 1387e au général final* en 4h 21mn 30sec.
- Denis Autefault (catégorie 45-49 ans). Termine 239e sur 265 participants dans sa catégorie et 2172e au général final* en 5h 02mn 50ec.
- Jean-Christophe Bono (catégorie 35-39 ans). Termine 301e sur 390 participants dans sa catégorie et 1826e au général final* en 4h 40mn 44sec.
- Bernard Bidet dit Léon (catégorie 40-44 ans). Termine 265e sur 305 dans sa catégorie et 2245e au général final* en 5h 10mn 26sec.
- Pascal Edmund David Bilger dit Paul (catégorie 35-39 ans). Termine 288e sur 390 dans sa catégorie et 1740e au général final* en 4h 37mn 11sec.

* Sur 2621 participants au marathon

Duathlon dimanche

Dimanche 9 Octobre, le Saint Barth Triathlon organise un Duathlon - course à pied de 2,5 km et 20 km de vélo- avec un départ au parking à Saline. La compétition qui se dispute individuellement ou par équipe de deux, est ouverte à tous à la condition de présenter une licence, un certificat médical d'aptitude à une pratique physique ou signer une décharge. Chaque participant doit respecter le règlement du code de la route, c'est à dire courir et rouler dans la sans de la circulation (à droite). De même, les organisateurs rappellent que le port du casque est obligatoire pour la course de vélo.

Rendez vous à partir de 6h15 au parking de saline. Départ à 7h depuis le parking. Une participation de 5 euros est demandée à chaque participant pour la collation d'après course. Pour tous renseignements, téléphoner à Jean-Marc à la piscine territoriale, 0590 27 60 96.

Vous êtes chef d'entreprise ?

Votre entreprise a moins de 250 salariés ?

Dès aujourd'hui, bénéficiez pendant un an d'une compensation totale des charges patronales pour toute embauche supplémentaire d'un jeune en alternance, avant le 31 décembre 2011.

Plus d'infos sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ANNONCES LÉGALES

SARL SCII INSURANCE BROKER
Capital variable initial 15 244.90 Euros
Siège Social : Les Mangliers
97133 SAINT BARTHELEMY
R.C.S BASSE TERRE 435 098 488

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04/08/2011 enregistrée à la Recette des Impôts de BASSE TERRE le 10/08/2011 les associés de la SARL SCII INSURANCE BROKER ont décidé de la dissolution anticipée de la SARL.
Liquidateur : Monsieur Frédéric PERNELLE
Siège de liquidation : Anse des Cayes BP 1066 – 97133 SAINT BARTHELEMY
Dépôt légal : R.C.S BASSE-TERRE

SCP «Gérald MOUIAL, Sylvie RICOUR-BRUNIER, Thierry BALZAME, Nadia JACQUES-RICHARDSON, et Renaud HERBERT, notaires à ST MARTIN et ST BARTHELEMY»

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thierry BALZAME le 8 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : S.C.I
DENOMINATION : HELOA
OBJET : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, l'aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DUREE : 99 ans.
SIEGE SOCIAL : Lieudit « Marigot », lot 14 du lotissement de la POINTE MILOU, 97133 SAINT-BARTHELEMY (Collectivité d'Outre-mer).
CAPITAL : 2 000 Euros divisés en 200 parts de 10 Euros.
APPORTS : en numéraire
GERANCE : M. Christophe JACQUES et Mme Karine JACQUES demeurant ensemble à ECULLY (69130), 32 chemin de Fontville.
Pour avis,
Le Notaire.

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
www.voy12.com
Seulement 54 €
L'ALLER RETOUR RÉSIDENT
acheté sur internet, 24h à l'avance
VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !
Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

Championnat de France de tir à l'arc par équipe

Les Francs Archers de Saint-Barth se classent 21e

Samedi 10 Septembre à Moulin Yzeure, dans le département de l'Allier, l'équipe des Francs Archers de Saint-Barth composée de Romain Prodoscimi, Yves Thomas, Didier Souchoy et Manuel Georges, accompagnés de Philippe Faure, président de la ligue de Guadeloupe de tir à l'arc et d'Olivier Gonnet, leur entraineur, disputait le championnat de France de tir à l'arc par équipe de division régionale. Saint-Barthélemy y représentait la ligue de Guadeloupe et les Dom Tom.
Les conditions climatiques étaient très bonnes avec une température de 30°C et un léger vent de travers. Les Francs Archers de Saint-Barth se sont bien défendus parmi d'excellents compétiteurs. Au classement final, l'équipe locale prend la 21e place sur 29 équipes inscrites.

Merci ! Les Archers de Saint-Barth remercient la Collectivité pour sa participation au déplacement.

Les Francs Archers de Saint Barth vous annonce la reprise de l'initiation au tir à l'arc à partir du lundi 10 octobre à 17h. Initiation les lundis et mercredis de 17 à 18h.

Beach Volley

Le site de Saint-Jean de nouveau opérationnel

En juillet dernier, le site de beach-volley de la plaine des jeux de Saint-Jean était fermé en vue de son réaménagement. Les travaux consistant en la création de quatre terrains de jeux et l'installation d'un nouvel éclairage, sont aujourd'hui terminés, permettant aux adeptes et amoureux de beach-volley d'évoluer dans de très bonnes conditions. Pour cela, une convention de mise à disposition du site a été signée en mai dernier entre la Collectivité et l'association Ouanalao Beach Club pour une première durée d'un an.

Cette dernière sera responsable des lieux et du planning de l'utilisation du site.
La présidente du Ouanalao Beach Club, Sophia Toucet, s'est réjouie des nouveaux aménagements mis à la disposition des joueurs par la Collectivité que l'association a tient à remercier.
Pour mémoire, le site de beach volley est ouvert les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30. Le week-end est réservé aux compétitions. Un championnat de Saint-Barth de beach volley devrait débuter fin 2011, voire au début de l'année prochaine.
Pour plus de renseignements, contacter Sophia au 0690.73.16.07.

COMMUNIQUÉS

FOOT JEUNES

Les inscriptions pour la saison 2011/2012 de l'école de foot de l'AJOE auront lieu les mercredis et samedis à l'AJOE, de 14 à 16h. La date de reprise des entraînements vous sera communiquée ultérieurement.

STAGE DE NATATION

Jean-Marc et Olivier, les maîtres nageurs-sauveteurs de la piscine territoriale, organisent pendant les vacances de la Toussaint, une semaine et deux jours de stage natation apprentissage et perfectionnement pour les enfants à partir de 4 ans. Le stage aura lieu du lundi 24 au samedi 29 octobre, le lundi 31 octobre et le mercredi 2 novembre, de 8h30 à 11h45.
Prévoir crème solaire, serviette et lycra et bonnet pour les cheveux longs. Le goûter est fourni par la piscine. Tarif : 90 euros la semaine ou 16 euros la matinée. Prix pour les familles nombreuses. Rens. au 0590 27 60 96.

ATHLÉTISME

La reprise des cours et des entraînements de l'école de saut à la perche est fixée au mercredi 16 et samedi 19 novembre de 17 à 19h au stade de Saint-Jean. L'école est ouverte aux enfants à partir de 10 ans.
Pour s'inscrire, se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme, d'une photo d'identité, de la fiche d'inscription remplie sur place par les parents. La cotisation annuelle est de 200 euros.

LE SBAC RECHERCHE UN ANIMATEUR DE SAUT À LA PERCHE

Le SBAC recherche un ancien ou une ancienne perchiste, afin de seconder le directeur technique. Se munir d'un CV avec justificatif de performance homologué par le DTN, d'une fiche du casier judiciaire vierge, du diplôme Fédéral 1er degré FFA ou du tronc commun du Brevet d'Etat 1er degré ou de la licence STAPS avec option entraînement sportif. Les frais kilométriques seront pris en charge par le SBAC (1 euro du kilomètre).

VOILE

L'association Saint Barth Yacht Club a le plaisir de vous annoncer la reprise des activités voile. Inscriptions tous les matins au bureau de l'école de voile à Public. Rens. au 05 90 27 70 41.

ASCCO
COURS DE
ROCK ADULTES
NIVEAUX : DÉBUTANT & AVANCÉ

RENSEIGNEMENTS 0590 27 61 07 OU 06 90 74 35 99 À PARTIR DU 4 OCTOBRE

Coupe du Monde de Rugby

La France obtient son billet pour les quarts de finale

Les phases de poule se sont achevées dimanche et ont donné leur verdict: quatre équipes du nord (Galles, Irlande, France, Angleterre) ont obtenu leur billet pour les quarts de finale. Soit autant que les nations du Sud. Le scénario est tout dessiné pour avoir une finale entre le Nord et le Sud.

Tous les favoris et tous les outsiders seront le week-end prochain au rendez-vous de quarts de finale de la Coupe du monde de rugby. Les quatre champions des éditions précédentes, à savoir l'Afrique du Sud tenante du titre, l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le pays hôte de l'épreuve, sont au rendez-vous de ces premières phases finales. On y trouve les trois formations européennes majeures, victorieuses d'un Grand Chelem dans le Tournoi des Six Nations ces dernières saisons: le Pays de Galle (2008), l'Irlande (2009) et la France (2010). L'Argentine, qui s'est installée dans les meilleurs mondiaux depuis sa troisième place lors de la précédente édition, complète le tableau.

Les Barras derrière le XV de France

Comme pour chaque Coupe du Monde, les joueurs de l'équipe des Barras et ses supporters ne ratent pas un match de l'équipe de France. Dans la nuit de samedi à dimanche (dernier), ils s'étaient donné rendez au club house du club pavoisé pour l'occasion de drapeaux français pour regarder le match France vs Tonga. Malgré la défaite du XV tricolore 14-19 face au Tonga, les joueurs des Barras voient bien une victoire des Bleus face à l'Angleterre en quart de finale. Réponse samedi vers 3h15 du matin et «Allez les Bleus !».

Les quarts de finale à l'heure Saint-Barth

- ❑ Irlande vs Pays de Galles Samedi 8 octobre (1h du matin)
- ❑ Angleterre vs France, samedi 8 octobre (3h30 du matin)
- ❑ Afrique du Sud vs Australie, dimanche 9 octobre (1h du matin)
- ❑ Nouvelle-Zélande vs Argentine, dimanche 9 octobre (3h30 du matin)

Ecole de rugby

Les jeunes Barras ont rechaussé les crampons

Les jeunes de l'école de rugby des Barras ont fait leur rentrée et retrouvé samedi 24 septembre le chemin du stade de Saint-Jean. Pour cette saison 2011/2012, l'école de rugby compte six catégories (U7, U9, U11, U13, U15 et U17) et un programme chargé pour les deux premiers mois avec plusieurs matchs amicaux opposant les jeunes rugbymens aux Archiballs de Saint-Martin.
Des déplacements sont ainsi dores et déjà prévus à Saint-Martin le 15 octobre pour les U7, 9, 11 et 13 et le 29 octobre pour les U15 et 17. Les 12 et 13 novembre, les U13 seront à Trois Rivières en Guadeloupe pour participer au Tournoi du Comité de Guadeloupe.
Pour rappel, l'école de rugby est encadrée par son président Olivier Ribéra et ses éducateurs Philippe Bertin, Eric Sarasquet, Laurent Picodon, Pierre Chassaigne et Richard Martin.

ayez le pouvoir de la mobilité

jusqu'au 23 novembre 2011

Internet Everywhere illimité(1)

la performance change avec Orange

En tant que professionnel, vous avez besoin d'une connexion Internet lors de vos déplacements, c'est pourquoi nous vous proposons :

le forfait Internet Everywhere illimité(1)
7j/7 et 24h/24, depuis la zone locale à 29€
les deux premiers mois, puis 49€/mois(2).

à la une

29€(3) la clé 3G+ simple et abordable
DAS(4) : 1,703 W/kg

69€(3) le domino 3G+ pour partager votre connexion
DAS(4) : 1,01 W/kg

1) Forfait avec un engagement initial de 12 mois minimum. Au-delà de 2 Go par mois, Orange pourra réduire le débit afin de garantir une qualité de service optimale pour tous les clients, le service sera automatiquement rétabli le mois suivant. (2) Offre réservée aux professionnels et entreprises pour toute nouvelle souscription du 29 septembre au 23 novembre 2011. (3) Prix public conseillé avec un forfait Internet Everywhere d'une durée d'engagement de 12 mois minimum. (4) Le DAS (débit d'absorption spécifique) d'un terminal mobile quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

le business change avec orange™

© Orange Caraïbe 09/11 - S.A. au capital de 5 360 000€ - Siège social : 1 av. Nelson Mandela 94110 Arcueil - 379 984 891 RCS/Créteil. Crédit photo : Thinkstock.

RADIO ST-BARTH FM
.COM je l'aime
98.7FM
100.7FM
103.7FM
Infos et Musique

93.1FM
SAINT-BARTH WWW.MUSICFWI.COM
MUSIC
La nouvelle radio Dance Floor
WWW.MUSICFWI.COM
Infos pour Music et Radio St Barth
Marty : 06 90 62 26 93

Apts et Maisons à louer

Pour votre séjour à Saint-Martin, loue ,face à la mer, duplex tout équipé dans une résidence sécurisée avec piscine. Capacité maxi 6 personnes. A partir de 60€/nuit pour 4 à 6 personnes, merci de me consulter. Séjour courte durée acceptée.
Tarif spécial futur parents. contact: Laurence 0690.22.22.93 ou lolocs.sxm@gmail.com

Bonnes affaires

A vendre deux planches de surf presque neuve un 6'2 400 euros et un long board 9'00 600 euros. Tél. : 06 90 58 79 12

Automobiles

940- A saisir véhicule de société, entièrement rénové, pneus, radiateur, amortisseurs, freins, batterie : neuf. Contrôle technique OK, 87.000km. Prix : 2 700 € à débattre Tel : 06 90 67 96 66 ou mail : nicolas@stbarth-villa.com

A vendre Kia Soul, année 2011- Boite automatique. Prix 12.000 euros- Contactez Ici et là au 05 90 27 78 78 ou management@icietlavillas.com

Demandes de locations

947- Recherche petite maison 1 chambre avec garage ou bureau - loyer raisonnable. Merci de contacter le 0690.59.01.88

Appel à tout les propriétaires : couple Britanniques désire échanger une maison à Saint Barth pour une période de 2 à 8 semaines, de novembre 2011 à avril 2012 ; contre une maison moderne sur plus de 15 acres de jardin dans le Kent (Angleterre) campagne historique en dehors de Londres. Maison de 4 chambres, 4sdb, avec jacuzzi, chauffage par le sol, femme de ménage, et une voiture. Email : Remy@London.com

Offres d'emplois

L'école Sainte Marie recherche des titulaires Bafa, ou ayant une expérience dans l'animation pour organiser une éventuelle garderie pendant les vacances de la Toussaint. Toute personne susceptible d'être intéressée peut contacter l'école et prendre rendez-vous avec la directrice au 0590 27 61 18

945-Marché U recherche des hôtesses de caisses à temps plein, motivées et accueillantes. Expérience souhaitée. Appeler au 0690 571303 ou déposer CV à l'accueil.

947-Recherche une technicienne de surface. A compter du 01/12/2011, CDD 12 mois, une femme de ménage pour travailler 35h/semaine au sein d'une villa de location située à Toiny. Merci de nous communiquer cv + lettre de motivation par mail : guy.turbe@orange.fr

944-St Barth Services recherche pour un CDD de 6 mois à partir du 1er novembre 2011, un chargée de clientèle. Vous serez chargé du département Yacht et conciergerie. Vos tâches: accueil, suivi de dossiers, facturation, relation clients et fournisseurs. Vous travaillerez sur un support informatique et devrez répondre aux besoins de la clientèle. Le sens commercial est impératif. Sens de l'organisation, disponibilité, anglais très bon niveau. Permis B exigée. Faire parvenir Lettre de motivation et CV par fax 0590275681ou par email à emploi@stbarthservices.com

Demandes d'emploi

941- Recherche poste de comptable générale/gestion / social autonome prend en charge la gestion du dossier jusqu'à la préparation du bilan Tél. : 06 90 41 95 65

944- JF sérieuse cherche un emploi, dans les domaines du commerce ou de l'hôtellerie, ou du service. (larges domaines de compétences) - Anglais allemand italien - Tel: 06 822 466 71 - e-mail : pollux63@hotmail.fr ou pollux63@orange.fr

Immobilier Vente

A vendre : Lorient - proche plage - appartement standing : en rez de jardin : salon, cuisine, sdb/ WC , terrasse couver te, jardinet. à l'étage : ch, sdb/wc, terrasses couvertes, local laverie. Sup hab : 50m2 + 45m2 terrasses. Parking . PRIX : 695.000 euros FAI. Contacter L'Agence 05 90 51 07 50 - karine@lagence.com

AV appartement neuf situé sur les hauteurs de Flamands, 2 chambres, 2 salles de bain, séjour, cuisine équipée, terrasse, vue mer exceptionnelle. Prix : 800.000 euros. Contact Ici & La : 05 90 27 78 78 – estate@icietlavillas.com

940- AV Villa a rénové bénéficiant d'une magnifique vue mer, 2 chambres, 2 sdb, piscine. Sur une terrain de 1000m2 situé à quelque mètre de la mer. Prix : 1.350.000€
Tel : 06 90 67 96 66 -Mail : nicolas@stbarth-villa.com

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre 2 appts d'une ch chacun rénovés et transformés, sur les hauteurs de St. Jean. Aménagements intérieurs maximisés, Résidence avec piscine commune d'où l'on peut apprécier la magnifique vue sur la baie de St Jean. Prix très attractifs.
St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, belle propriété située à Grand Cul de Sac composée de 2 villas. Une villa 3 ch, grande terrasse, piscine et une villa située à l'entrée de la propriété avec salon, cuisine extérieure, 1 ch et terrasse avec une petite piscine, idéale pour loger des invités ou un gardien.
St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, bel appartement une chambre en duplex situé dans résidence de luxe à Gustavia. Vue magnifique sur le port. Piscine grande et commune. A proximité des restaurants, commerces et plage de Shell Beach.
St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Propriétés commerciales

920 -Vds fonds de commerce à Gustavia Bail 3/6/9 bien placé Petit Loyer .
Prix 110.000€
Tél. : 06 90 77 00 70

The Best Selection of Villas in St Barth
ICI & LA

- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com
Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

Fontenoy Immobilier
Groupe Immobilier
Location et Transaction - Syndic de Copropriété - Gestion
26, rue Félix Eboué - 97150 SAINT MARTIN
Tél. 05 90 87 81 26 - Fax 05 90 87 82 16 - agence-marigot@fontenoy.com
Sites Web : www.fontenoy.com - www.location-saint-martin.com

A VENDRE ST MARTIN / ST MAARTEN

LES AFFAIRES !

BON PRIX

STUDIO rénové à la Marina vue Mer Prix: 52.896€
Type 2 à Concordia Prix: 78.000€

INVESTISSEMENTS

Studio loué 550€/mens Prix: 54.000€
Type 2 loué 450€/mens Prix: 55.000€
Murs commerciaux (Marigot et Bellevue)
Renseignements à l'agence

Idéal location saisonnière
OU, Vivre sur la plage !

NETTLÉ BAIE BEACH CLUB
(Résidence avec cours de tennis, piscine et gardiennage sur la plage !!!)
Face Mer, les pieds dans l'eau !
Type 2 Prix: 185.000€
Studio Prix: 125.000€
Duplex face mer Prix: 270.000€

LOCATIONS SAISONNIÈRES
Renseignements à l'agence

SPÉCIAL ANSE DES SABLES

Studio Vue Lagon Prix: 66.000€
Studio Vue Piscine Prix: 71.000€
Studio Vue Mer Prix: 92.000€

SPÉCIAL GENS DU BATEAU

PARTIE HOLLANDAISE

AQUAMARINA
Résidence sécurisée avec marina
Spacieux appartement transversant (tout l'étage) vue mer, océan, lagon et golf, 230m2, 3 bedrooms, 3 bathrooms 1/2, cuisine équipée, dressing, meublé design, 2 parkings fermés et ponton pour bateau Prix sacrifié: $1.650.000
Frais de notaires réduits

PORTO CUPECOY
(résidence sécurisée avec marina)
Spacieux appartement de 200m2 +35m2 de terrasse couverte avec vue sur la marina, le lagon et la mer Prix : $990.000

SIMPSON BAY YACHT CLUB Face Lagon!
Appartement de type III avec Mezzanine 2 terrasses et 2 pontons en face Prix : $599.999
Appartement de type II clair avec terrasses et pontons devant Prix : $399.999

SPECIAL RENOVATION !

APPARTEMENT PLEINE VUE MER !
Rez de Chaussée, accès direct plage de la terrasse ! Prix: 77.000€

IDÉAL PIED À TERRE MARIGOT
plein centre ville - Studio rénové avec terrasse
Très faible charges de copropriété
Prix sacrifié: 40.500€

Tous les prix s'entendent T.G.C.A (2%) comprise, frais d'agence inclus, hors frais d'acte.

Caraïbes Enseigne
Impressions Numériques
Découpes Vinyl
Gravures Laser
06 90 41 95 96
Reproduction de tableaux et de photos
Encadrements sur mesure
06 90 39 84 44

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

STORES DECOR
STORES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS,
TOILE SUR MESURE
Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 – Fax 05.90.27.68.15

FIXIT
Prestataire de Services Informatiques
Diagnostic & Solutions
DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H - 16H - TÉL. : 05 90 27 89 14

ACS PVC
Fabriqué à St Barth
MENUISERIE EN PVC
06 90 61 83 88 - acsplexis@wanadoo.fr

SAINT BARTH MENUISERIE
MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

CARAIBE SECURITY
INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

CHANGE CARAIBES
IMMEUBLE LE COLIBRI
AGENT AGRÉÉ WESTERN UNION
GUSTAVIA
(derrière la capitainerie)
TÉL. : 05 90 27 57 57

COUVERTURE ZINGUERIE
STÉPHANE LAMOUR - 20 ans d'expérience
06.90.59.89.27
email : stlamour@hotmail.com

Référencez-vous dans cette page
À UN PRIX TOUT DOUX
05 90 27 65 19

Sudoku Star

Solution du précédent numéro

7	9	1	8	3	5	6	2	4
8	4	5	6	7	2	3	1	9
2	6	3	1	9	4	8	5	7
9	2	6	5	8	1	4	7	3
5	8	7	3	4	6	1	9	2
3	1	4	9	2	7	5	8	6
6	5	9	2	1	3	7	4	8
4	3	2	7	5	8	9	6	1
1	7	8	4	6	9	2	3	5

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Pierrette Guiraute
Rédaction Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
Imprimeur Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

Sudoku

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
Retrouvez la solution dans notre prochain numéro.

1	9		8	2				4
	8				4			
	4	5		7			9	
3				6				2
	5		1		7		3	
8				4				1
	2			5		1	6	
			9				2	
5				1	2		8	9

Retrouvez votre hebdomadaire sur
www.journaldesaintbarth.com

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 OU 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Kypriotis Patrice	05.90.51.16.59
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.52.04.55
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.52.04.55

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel		05.90.27 81 60
Gynécologue : Bordjel Patrick		05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard		05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude		05.90.97 60 07
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul		05.90.87 25 55
Delaplace Yves		05.90.23 59 81
Pallas Alain		05.90.87 25 55
Rident Véronique 06.90.41.93.92		05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou		
De Lanversin Hubert		06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe		
Vuala Catherine		05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François		05.90.27.87.31
Orthodontie : Bovero Magali	0690.40.80.23	05.90.52.80.32

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.		05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Diététicien : Aurélie Beal		06.90.47.49.10
Infirmiers-Infirmières :		
Barbé Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo		06.90.73.93.94
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Bertin Guylène		05.90.27.81.32
Creteur Nicolas	06.90.302.705	05.90.27.67.86
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe		05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe		06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine		05.90.27.88.29
Ostéopathe : Chilah Yasmine		06 90 73 39 32
Grevin Stephanie		06 90 21 50 07
Minguy Benoit		06 90 71.36.15
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique		05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique		05.90.51.14.40
Chard-Hutchinson Aline		06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55
Laetitia Santarelli		05.90.51.11.69

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Lhermitte Julie	05.90.27.89.72
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Célébrez la

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2011

avec

MARCHÉ U

les nouveaux commerçants

SEGECO

Heineken®

et **LES BARRACUDAS**

De nombreux lots à gagner PENDANT toute la Coupe du Monde !

UN GROS LOT pour celui qui DÉCOUVRIRA L'ÉQUIPE VAINQUEUR

Des animations, des bons d'achats À GAGNER

Ma Carte

La fidélité est toujours récompensée !

Bénéficiez de **bons d'achats** ou de paiement avec vos **points fidélité** directement en caisse

3€ d'achats = 1 point

MARCHÉ U

Saint Jean - Centre Commercial La Savane
Tél. : 05 90 27 68 16

Du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et de 15h à 20h,
Vendredi et Samedi de 8h à 20h - Dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.